

Title Tournaments

Ces tournois comprennent :

- a) Le cycle du championnat du monde individuel
- b) Le cycle du championnat du monde féminin individuel
- c) Les Olympiades
- d) Les Olympiades féminines.

-L'organisation et les règles de ces tournois ont été modifiées par l'ICCF. Les nouvelles règles sont effectives à dater du 1/01/2006. Les qualification acquises selon les règles 2005 dans les tournois démarrés jusqu'au 31/12/2005, restent valables.

-Les inscriptions dans ces tournois doivent se faire via les fédérations. Les entrées directes seront possible à titre exceptionnel .

-Le championnat du monde individuel comprend 4 phases :

Préliminaires, Demi-finales , Tournois des Candidats et Finales.

Excepté pour les Finales , ces tournois sont progressifs. Une section (postale ,email ,webserveur) est démarrée dès qu'elle a été complétée.

Les qualifications acquises dans une section postale sont utilisables dans une section email ou webserver et vice versa.

-L'ICCF publiera régulièrement sur son site une mise à jour des qualifications (Table of Qualifiers).

Les qualifications obtenues pour les Préliminaires , Demi –finales et Tournois des Candidats ne sont pas limitées dans le temps et ne sont valable qu'une fois excepté pour les qualifications obtenues via les titres et le classement.

-Le ELO de référence est le dernier ELO ICCF valide.

1) Préliminaires du championnat du monde Individuel (sections de 13 joueurs)

Le droit de participer à une section des Préliminaire est acquis dans les cas suivant

- a)Les participants des Tournois des candidats, s'ils ont obtenu au moins 40% des points possibles.
- b)Les participants des Demi-Finales ,s'ils ont obtenu au moins 50% des points possibles
- c) Les joueurs présentés par leur fédération qui ont un ELO (fixé ou non) inférieur à 2400. Chaque fédération a le droit de présenter chaque année un certain nombre de joueurs , en fonction de ses effectifs.
- d) Les vainqueurs des tournois mondiaux ICCF **Master Class**
- e) Les joueurs qui ont un ELO égal ou supérieur à 2500.
- f) Les MI avec un ELO supérieur à 2300

g) Les SIM avec un ELO supérieur à 2250

h) Les GM

i) Les deux premiers des championnats d'Europe de catégorie inférieure à 4 (avec 13 joueurs ou moins) ; les trois premiers s'il y a 14 joueurs ou plus.

Les troisième et quatrième des championnats d'Europe de catégorie 4 à 6 (avec 13 joueurs ou moins) ; les quatrième et cinquième s'il y a 14 joueurs ou plus.

Les résultats suivants donnent droit à une demi qualification :

-Deuxième place dans un tournoi Master Class, 11 ou 15 joueurs

-Première place dans un tournoi Master Class à 7 joueurs

2) Demi Finales du championnat du monde individuel (sections de 13 joueurs)

Le droit de participer à une section des Demi-Finales est acquis dans les cas suivants :

a) les participants des précédentes finales

b) les participants des précédents Tournois des Candidats qui ont obtenus au moins 50% des points.

c) Les participants des précédentes Demi-Finales qui ont obtenu au moins 60% des points

d) Les deux premiers des sections « Préliminaires »

e) Les participants d'une finale de coupe du monde qui ont obtenu au moins 60% des points (Seulement les deux premiers si la catégorie de la finale est égale ou inférieure à 6)

f) Les deux premiers des championnats d'Europe si la catégorie est inférieure à 3 . Les deuxième et troisième si la catégorie est 3 ou 4. Le troisième si la catégorie est 5 ou 6.

g) Les MI avec un ELO fixé supérieur à 2500

h) Les SIM avec un ELO fixé supérieur à 2450

i) Les GM avec un ELO supérieur à 2400

j) Les joueurs présentés par leur fédération qui ont un ELO (fixé ou non) égal ou supérieur à 2400 (voir 1c)

k) Les joueurs qui ont un ELO fixé supérieur à 2550 dans la dernière liste du classement.

3) Tournoi des Candidats (section de 13 joueurs)

Le droit de participer à une section du Tournoi des Candidats est acquis dans les cas suivants :

a) Les participants des précédentes finales qui ont obtenu au moins 50% des points

b) Les participants des tournois des candidats précédents qui ont obtenu au moins 60% des points.

c) Les deux premiers des sections de « Demi-finale »

d) Les deux premiers des championnats d'Europe de catégorie 7 à 9 (avec 13 joueurs ou moins) ; les trois premiers si 14 joueurs ou plus.

Le troisième et quatrième des championnats d'Europe de catégories 10 et plus (avec 13 joueurs ou moins) ; le quatrième et le cinquième s'il y a 14 joueurs ou plus.

- e) Les deux premiers d'une finale de coupe du monde de catégorie 7 ou plus
- f) Tous les précédents champions du monde
- g) Les SIM avec un ELO supérieur à 2525
- h) Les GM avec un ELO supérieur à 2475
- i) Les joueurs qui ont un ELO fixé de 2600 et plus dans la dernière liste du classement.

4) Finales du championnat du monde individuel (en principe 15 joueurs)

Le droit de participer à une finale est acquis dans les cas suivants :

- a) Les deux premiers des précédentes finales
- b) Les deux premiers des sections « Tournois des Candidats »
- c) les deux premiers des championnats d'Europe de catégorie 10 ou plus (avec 13 joueurs ou moins) ;les trois premiers si 14 joueurs ou plus.

L'utilisation d'une qualification pour une finale ne peut être différée plus de 5 fois, excepté pour les champions du monde.

Lorsqu'il y a des places vacantes dans une Finale , l'ICCF peut admettre les qualifiés suivants en provenance des tournois des candidats ou des Finales précédents.

L'executive Board se réserve le droit de qualifier deux joueurs pour performance extraordinaire.

5 Demi-Finales du championnat du monde féminin (sections de 9 joueuses ou plus)

Sont qualifiées :

- a) Les participantes des deux précédentes finales ayant obtenu au moins 30% des points
- b) Les participantes des deux précédentes demi-finales ayant obtenu au moins 60% des points
- c) Les LM et les joueuses présentées par leur fédération.

6 Finales du championnat du monde féminin (11 joueuses ou plus)

Sont qualifiées :

- a) Les trois premières de la précédente finale
- b) Les deux premières des sections « Demi-finale »

S'il y a des places vacantes pour démarrer une finale , l'ICCF peut admettre les qualifiées suivantes des demi-finales ou de la finale précédentes .Elle peut aussi admettre deux joueuses pour performance exceptionnelle.

7 Olympiades

- Elles peuvent être postales (cycle de trois ans) , par email ou webserver (cycle de deux ans)
- Le nombre de joueurs par équipe sera décidé au moment de l'annonce.

- Il y a deux tours , préliminaires et finale. Normalement le finale n'aura pas plus de 13 équipes.
- Les pays qui n'ont pas assez de joueurs pour présenter une équipe peuvent constituer une équipe combinée, avec accord de l'ICCF.
- Les trois premières équipes d'une finale sont qualifiées pour la finale suivante. Normalement ,les qualifications obtenues en postal, email, webservice, ne sont pas interchangeables.
- Le nombre de promus dans les préliminaires sera décidé par l'ICCF au moment du démarrage du tournoi.

8 Olympiades féminines

- Elles peuvent être postales, email ou sur webservice.
- le nombre de joueuses par équipe sera décidé au moment de l'annonce.
- Il y a deux tours , préliminaires et finale. Normalement, la finale n'aura pas plus de 11 équipes.
- Les pays qui n'ont pas assez de joueuses pour présenter une équipe , peuvent constituer une équipe combinée, avec accord de l'ICCF.
- Les quatre premières équipes d'une finale sont qualifiées pour la finale suivante.
- Le nombre d'équipes promues dans les préliminaires sera décidé par l'ICCF au moment du démarrage du tournoi.